

## À peine 14 % des personnels de l'Éducation nationale sont concernés...

6-7 minutes

Les créneaux de vaccination "prioritaires", annoncés par Jean Castex le 15 avril 2021, concernent environ 158 000 personnels de l'Éducation nationale, selon [l'édition 2020 des "Repères et références"](#) du [MEN](#). Plus de 14 % des enseignants dans le 1er degré, soit 48 000 personnes, et près de 20 % des professeurs du 2nd degré, soit 92 000 personnes, sont éligibles à ces créneaux pour les plus de 55 ans mis en place à compter du 17 avril. Les personnels d'inspection, de direction, les CPE, les PsyEN, les AED ne sont pas concernés par ces créneaux. Par ailleurs, l'épidémie ralentit chez les jeunes.



Près de 200 000 personnels de l'Éducation nationale pourraient être concernés par les créneaux de vaccination prioritaire, à partir du 17 avril. Unsplash

Le gouvernement a annoncé jeudi la mise en place "de créneaux dédiés" à la vaccination pour les "professeurs des écoles, collèges et lycées, des [AESH](#), des [Atsem](#) et des professionnels de la petite enfance", à compter du samedi 17 avril 2021 ([lire sur AEF info](#)). Seuls les personnels de plus de 55 ans pourront bénéficier de ces plages horaires prioritaires mises en place pour deux semaines a

minima, y compris les week-ends.

Selon les données présentées dans l'édition 2020 de "[Repères et références statistiques 2020](#)" (ouvrage publié par la [Depp](#) et la [SIES](#)), près de 200 000 personnes exerçant au titre du [MEN](#) ont plus de 55 ans, soit environ 20 % de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale (1,16 million). Parmi eux, 158 565 sont enseignants et AESH, catégories concernées par les créneaux prioritaires, soit 13,6 % des personnels.

Les personnels de l'[EN](#) représenteraient ainsi un peu plus d'un tiers des "400 000 personnes" visées par les créneaux prioritaires présentés par le Premier ministre. Ceux-ci concernent également les professionnels de la petite enfance, de la [PJJ](#), les policiers municipaux et nationaux, les gendarmes et surveillants pénitentiaires.

Environ 86 % des enseignants du 1er et 80 % du 2nd degré ne sont pas concernés

De leur côté, les quelque 9 000 personnels de direction et d'inspection qui ont plus de 55 ans ne font pas partie des créneaux retenus, même si certaines académies, comme Reims, les incluent. Dans tous les cas, ils entrent dans le circuit de vaccination général, ouvert depuis le 12 avril à l'ensemble des Français âgés de plus de 55 ans. Les [CPE](#), [PsyEn](#) et [AED](#) ne font pas non plus partie des personnels éligibles à ces créneaux dédiés.

Selon les données 2019, l'âge moyen des enseignants dans le premier degré est de 42,3 ans dans le secteur public et de 43,7 dans le secteur privé. Dans le second degré, il est de 44,4 (public) et de 45,6 (privé).

Pour chaque catégorie de personnels concernés, voici la proportion de personnes éligibles aux créneaux "prioritaires" :

L'ensemble des personnels relevant des collectivités ne sont pas concernés par ces créneaux prioritaires, contrairement à ce qu'indiquait Jean-Michel Blanquer fin mars ([lire sur AEF info](#)).

Dans un [communiqué](#), Laurent Wauquiez demande, le 16 avril, au ministre de l'Éducation nationale d'élargir le périmètre des personnels pouvant bénéficier d'un accès prioritaire à "l'ensemble des agents des lycées publics et privés de plus de 55 ans". Selon

ses indications, près de 7 000 agents sont ainsi concernés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes qu'il préside.

### **la diffusion de l'épidémie baisse chez les jeunes**

Après un pic des indicateurs atteint fin mars-début avril concernant les jeunes de 0 à 19 ans, ceux-ci régressent depuis. Cela coïncide avec la fermeture des classes facilitées, à partir du 29 mars, dans les départements les plus touchés par le Covid ([lire sur AEF info](#)), puis avec la fermeture de tous les établissements. Ainsi, selon les chiffres de Santé publique France au 12 avril :

#### **Chez les 0-9 ans**

- 2 126 enfants étaient positifs au Covid-19 (contre 3 632 le 29 mars)
- le taux d'incidence sur la semaine était de 158 pour 100 000 (contre 219 la semaine du 23-29 mars)
- le taux de positivité était de près de 8 % (contre autour de 5 % fin mars). Ceci s'explique notamment par le fait que les dépistages dans les écoles n'ont pas eu lieu, celles-ci étant fermées, alors que ces campagnes donnent des taux de positivité inférieurs à la moyenne. En effet, les personnes symptomatiques ou cas contact se font le plus souvent tester en laboratoire ou en pharmacie.

#### **Chez les 10-19 ans**

- 6 855 jeunes étaient positifs au Covid-19 (contre 9 846 le 29 mars)
- le taux d'incidence était de 456 pour 100 000 (contre 539 la semaine du 23-29 mars)
- le taux de positivité était de 10,6 % (contre 6,5 % fin mars). Ceci peut s'expliquer par les mêmes raisons que chez les 0-9 ans.

Dépêche n° 650475